



000858 **DECISION**

N° 000038/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 /D/CAMPOST/DG/CGM DU 22 OCT 2026
 PORTANT DECLARATION INFRACTUEUSE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°000038/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 DU 17/09/2026, POUR LA MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE
 SECURITE INCENDIE DU DATA CENTER DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE
 DE L'EXECICE 2026

FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2026
 IMPUTATION BUDGETAIRE : 244400000000 « MOBILIER DE BUREAU »

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU La constitution ;
- VU La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques
- VU Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU La Loi N° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de le République du Cameroun, pour l'exercice 2026 ;
- VU Le Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- VU Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;
- VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU La Résolution N°20240310 du 02 octobre 2024 portant adoption du manuel de procédures des marchés de la CAMPOST ;
- VU La Résolution N°20260117/CAMPOST/CA du 20 janvier 2026 portant approbation du plan de passation des marchés 2026 de la CAMPOST ;
- VU L'Avis de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAMPOST du 20 octobre 2026 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000038/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 du 17 septembre 2026, pour la mise à niveau du système de sécurité incendie du data center de la CAMPOST, au titre de l'exercice 2026.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} - Est déclaré "infructueux" Conformément aux dispositions du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018, en son article 52 alinéas 1.1 ; 2 et 3 l'Appel d'Offres National Ouvert n° 000038/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 du 17 septembre 2026, pour la mise à niveau du système de sécurité incendie du data center de la CAMPOST, au titre de l'exercice 2026.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

Yaoundé, le _____

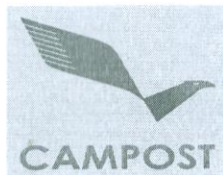
LE DIRECTEUR GENERAL

Copies:

- PCA CAMPOST
- ARMP (for publication)
- CIPM CAMPOST President (for information)
- Mail Service (for billposting)
- CGM (for archives).



Pierre KALDADAK

COMMUNIQUE N° **00004403** /CAMPOST/DG/CGM DU **22 OCT 2026**

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000038/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 DU 17 septembre 2026, POUR LA MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE DU DATA CENTER DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2026
IMPUTATION BUDGETAIRE : 244400000000 « MOBILIER DE BUREAU »

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMPOST, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert susmentionnée est déclaré "infructueux" Conformément aux dispositions du Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 en son article 52 alinéas 1,1, 2 et 3 à compter de la date de publication du présent communiqué.

Yaoundé, le **22 OCT 2026**
LE DIRECTEUR GENERAL

Pierre KALDADAK

Copies :

- PCA CAMPOST
- ARMP
- Président CIPM CAMPOST
- Affichage
- CGM